

**EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

Nombre de membres en exercice : 27

Séance du 09 avril 2024

Nombre de membres présents : 14

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf avril, à vingt heures, trente le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire.

Ont pris part à la délibération : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

03/04/2024

Date d'affichage

03/04/2024

Objet de la délibération n° 25-2024

Finances Locales - Tarifs piscine 2024

Présents

JP. CULOS, F. GARRIGUES, C. DEBONS, S. MAZAS, E. UMUTESI, C. SCHIFANO, F. ESTEVES, C. CLERGEAU, D. DOUMERC, JF MULLER, O. RACAUD, RM. MARTINEZ FUENTE, H. DUTKO.

Absents excusés

A. SECULA, C. PAVAILLER, C. ROMERO, A. CIERCOLES, MJ. SCHIFANO, A. CERCLIER, M. PLANA, A. TAHRI, S. PRADELLES, JC MALTHÉ, M.E. RAYSSAC ORRIT, I. CERE, JC. LAPASSE,

Pouvoirs

C. PAVAILLER à C. DEBONS	MJ. SCHIFANO à C. SCHIFANO
JC. MALTHÉ à C. CLERGEAU	JC. LAPASSE à RM MARTINEZ FUENTE
S. PRADELLES à JP. CULOS	
A. TAHRI à P. PLICQUE	

**M. Francis GARRIGUES a été nommé secrétaire**

Délibération n° 03

Monsieur le Maire expose au Conseil que les recettes de fonctionnement de la commune intègrent, dans le chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses », les droits perçus auprès des usagers pour les prestations de services rendus aux publics. Ces services, très diversifiés, concernent divers domaines d'activité de la commune et notamment les entrées à la piscine.

Il est proposé au Conseil, de modifier ces tarifs comme détaillés ci-dessous :

Produit / service	Tarif 2024	
	Habitants de Verfeil	Extérieurs
Ticket à l'unité :		
Enfants - de 5 ans	Gratuit	Gratuit
Enfants de 5 à 16 ans	2,30 €	2,50 €
Personnes de + de 16 ans	3,70 €	4,00 €
Agents municipaux de Verfeil accompagnés ou pas de leurs enfants de - 12 ans	Gratuit	Gratuit

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le : 11 AVR. 2024  
Et publication ou notification du : 12 AVR. 2024

Carte de 10 entrées :		
Enfants de 5 à 16 ans	15,00 €	18,00 €
Personnes de + de 16 ans	28,00 €	32,00 €
Dispositif Canicule	Gratuit	1,50€ (enfant de 5 à 16) 2,00€ (+ de 16 ans)

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT que le Conseil municipal est compétent pour fixer les tarifs publics communaux ;

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- FIXE les tarifs de la piscine municipale à compter de la saison de 2024 tels que détaillés ci-dessus.
- AUTORISE le Maire à faire appliquer ces tarifs dès l'ouverture de la piscine.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

